



Le mot du Maire

Chères Beaucétaines, chers Beaucétains,

Je vous avais demandé, il y a quelques temps si certains d'entre vous étaient intéressés par la mise en place d'un portage de repas en collaboration avec la cantine de Saint-Didier pour les personnes âgées ou malades. Ce service devrait être opérationnel en septembre 2025. Si vous êtes intéressés et si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à vous faire connaître au près de l'accueil de la mairie.

J'en profite pour vous signaler, pour ceux qui ne le savent pas, qu'il n'y a plus de CCAS du village depuis plusieurs années. Les différentes aides, soutiens et demandes peuvent se faire en mairie ou en prenant rendez-vous avec moi, bien entendu en toute confidentialité. Vous pouvez également vous rapprocher des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) de CARPENTRAS - De Lassone. Adresse : 23 rue Joseph De Lassone 84200 CARPENTRAS. Tél. : 04 90 63 95 00.



Un bien bel ouvrage !

Une fois de plus nos deux agents techniques, Gaëtan et Roger, nous montrent la diversité de leurs savoir-faire...

- maîtrise de la mini pelle
- création et aménagement d'un escalier en pierres de la carrière St-Gens mis en valeur de chaque côté par deux beaux murs en PIERRES SÈCHES !

Merci.

Michel BIGONZI, adjoint au maire culture et patrimoine.

La benne à végétaux retrouve sa place



Suite au déplacement des points d'apport volontaire route de Saint-Didier au niveau de la fontanelle, la benne à végétaux sera remise à son ancien emplacement : en bas de la route de Venasque sur la route de Saint-Didier.

Le composteur change de place



Le composteur du village a changé de place. Désormais vous pourrez déposer vos déchets à composter en allant vers le cimetière après la gloriette.

Nous vous informons qu'il y a du compost prêt à l'emploi à l'ancien emplacement. Vous pouvez aller vous servir.

Une bien sale image !



En parallèle des efforts de chacun, le service déchets de la Cove met en place une tournée de ramassage supplémentaire par semaine. Ces tournées auront lieu les mercredi et vendredi

Mairie de Le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23 / Fax: 04.90.66.17.77
mail : mairie.beaucet@orange.fr
Site: www.lebeaucet.com

Horaires d'ouvertures de la Mairie
Mardi et Vendredi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 15h

Flash info Parution mensuelle
Direction de la publication : Le Maire

Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 230 exemplaires
Pour recevoir le flash info par mail, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Association Comme Une Maison



Une épicerie associative

Samedi 1^{er} février, Kfé au chaud

De 9h à midi, « Kfé au chaud » au coin du radiateur de la salle Antonella, venez partager un bon petit déjeuner (à prix libre) ... Pour se rencontrer, discuter, partager !



Un lieu de convivialité et de partages

Samedi 1^{er} février (encore !) courts-métrages et dégustation de crêpes et gaufres

Rendez-vous à 16h pour une projection de courts-métrages pour petits et grands. Puis dégustation de crêpes et gaufres, à prix libre.



Un espace bureautique

22-23 février, stage de vannerie organisé par Colin
Sur inscription préalable auprès de Colin.

Jeudi 27 février, soirée arts et bricoles à partir de 18h

Venez dessiner, bricoler, coudre, tricoter, faire de la gravure, reprendre des chaussettes... Ce qu'on ne prend pas le temps de faire seul ou qu'on a envie de partager, tout en discutant. Et pourquoi pas partage du pic-nique.



Des événements périodiques

Samedi 1^{er} mars, atelier réflexologie plantaire avec Charlotte de 16h30 à 19h

Révision pour les uns, initiation pour les autres, en toute simplicité, puis échange de massage des pieds à deux pour se faire du bien. Venez avec les ongles des mains bien coupés, un petit flacon d'huile, une serviette et un tapis de sol un peu épais !

Et côté épicerie : Le pain de Lou Croustet mardi soir et vendredi soir, **les chèvres de Marie-Hélène et Rodolphe** mercredi soir, **les œufs de Naël** samedi matin.

contact@commeunemaison.fr

Afin de ne plus voir ce type d'image sur notre Commune, nous tenons à vous rappeler quelques règles d'utilisation des containers à ordures ménagères :

- Ne déposer que des sacs de maximum 50 l, au-delà les sacs sont proscrits, trop gros ils bouchent les entrées.
- Penser à faire le tour si cela semble plein, il y a une trappe de l'autre côté et souvent il reste de la place en passant par derrière.
- Ne pas mettre de cartons et autres emballages qui risquent de boucher les trappes, il existe des containers dédiés.